



SITE CLASSE
au titre de l'article L 341-2
du code de l'environnement



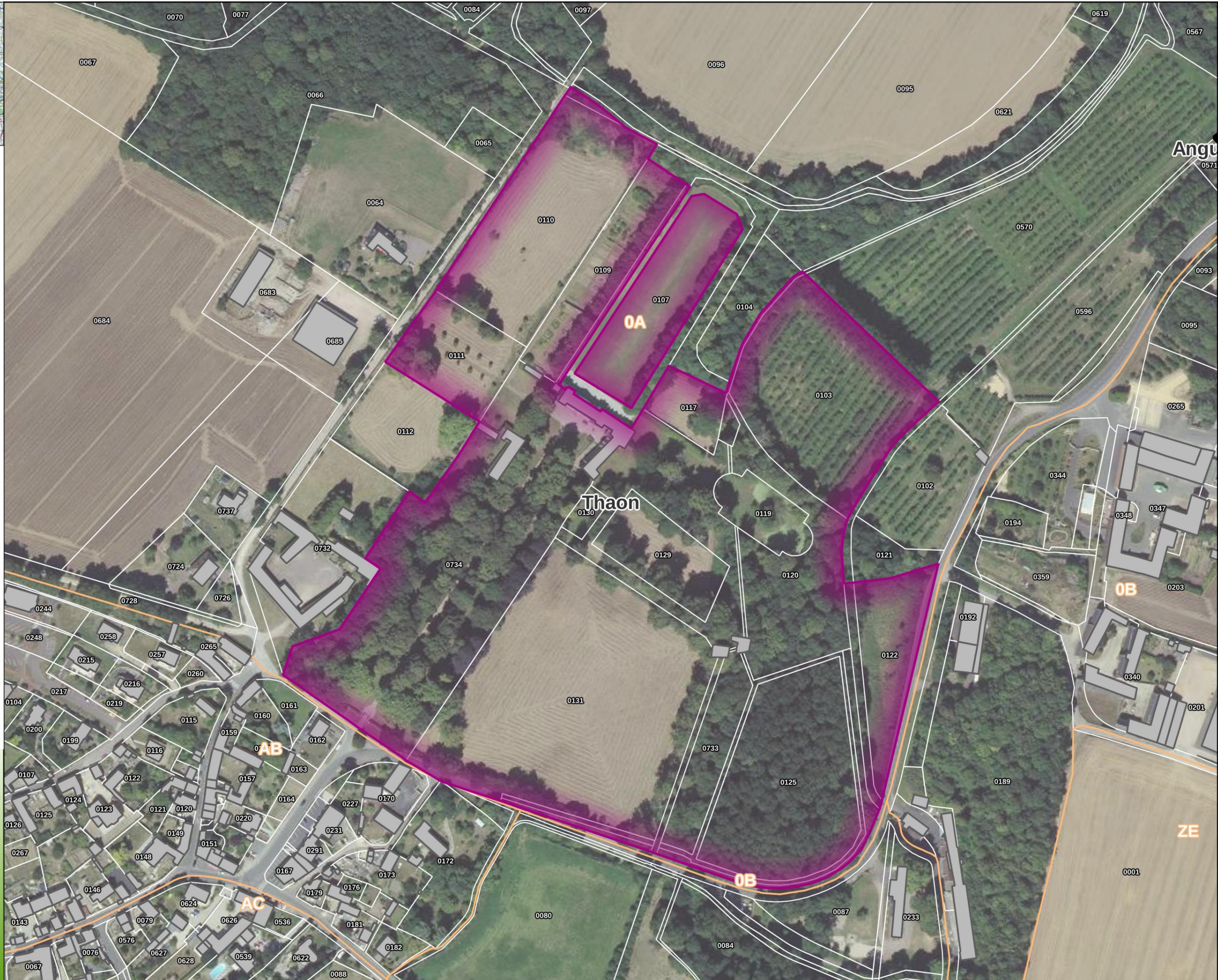
Château et parc de Thaon

Décision : Arrêté ministériel
Date : 21/10/1943
Code : 14072

- Emprise du site
- Limite communale
- Limite de division cadastrale
- Limite de parcelle
- Bâtiment

Sources :
IGN BD Parcellaire 2017
IGN Fond Raster (WMS)
DREAL-NORMANDIE
Production :
Le 07/02/2020 - DREAL-NORMANDIE

0 40 80 m



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE